

## COMITE DIRECTEUR DE LIGUE DU 22 JANVIER 2011

**Présents :** Jean-Luc Fourrier, Hélène Gaboriau, Claude Gangloff, Jean-Pierre Mauchrétien, Jean-Pierre Morin, Jean-Michel Quentin, Marie-Noëlle Soutif,

**Invités :** Maud Chenard, Michel Levi Di Léon

**Excusés :** Marc Bourdin, Monique Brugier, Pascal Charaud, Nicolas Feller, Eric Heurtebize, Pascal Hinckel, Daniel Murail, Patrick Provost, Nicole Quentin, Christian Retailleau, Maurice Vaudelle, Eric Veillet

### Adoptions des procès-verbaux

- Comité Directeur du 23 octobre : adopté à l'unanimité
- Bureau du 22 novembre : adopté à l'unanimité
- Bureau du 20 décembre : adopté à l'unanimité
- CRA du 10 décembre : adopté à l'unanimité après corrections :
  - o revoir présentation conformément aux modèles Ligue,
  - o demande est faite à la commission de mettre en copie les comités des réunions et courriers de la CRA ; le secrétariat de Ligue fera de même pour la diffusion des informations.
  - o A propos de la remarque de Christian Dechoux pour les Interdépartementaux: lire « les contrôles des superviseurs n'ont pas été effectifs dans toutes les salles »
- CRS du 9 décembre : adopté à l'unanimité
- Statuts Règlements du 30 novembre : adopté à l'unanimité

### Informations fédérales.

- Situation financière :
  - o Démission officielle de Didier Sapin (trésorier) et sans doute de Laurence Lachaise ; les documents financiers transmis aux ligues ont certainement contribué à la position difficile de Didier Sapin mais ont permis de se faire une idée de la trésorerie fédérale, même si cela est peu rassurant ; les économies engagées ne semblent pas être à la hauteur des espoirs.

- Prochain Comité directeur Fédéral le 29 janvier. Le fonctionnement actuel ne fait pas apparaître une grande sérénité pour le redressement.
- L'Aquitaine serait en cessation de paiement comme la Côte d'Azur, et l'Ile de France pourrait se trouver en difficulté également.
- Réformes en cours : des réformes pour les championnats seraient proposées avant la prochaine AG. Aucune demande de vœux fédéraux n'a été formulée à ce jour par le Bureau Fédéral.
- Date AG 2011 : non encore connue (*le PV du BE du 10 décembre vient d'être mis en ligne et indique les dates des 28 au 30 mai 2011 à Nice, ce qui est surprenant car le 30 est un lundi !*).

### **AG Ligue**

- Elle se tiendra à la Maison des Sports de LAVAL le 18 juin.
- Les procédures des Vœux sont à envoyer aux clubs par le secrétariat pour ce qui concerne les vœux « Ligue », selon la procédure habituelle.
- Composition du Comité Directeur : beaucoup de postes sont vacants pour terminer l'olympiade; Il est important de trouver des candidats dès maintenant pour les préparer à la prochaine olympiade car plusieurs départs commencent à s'annoncer.

### **Rapports commissions**

- RAPPEL pour toutes les commissions : les décisions prises en réunion de commissions avec des représentants de comités présents sont les seules valides ; les propositions postérieures émanant des absents ne peuvent être prises en compte.
- CRA :
  - Bien veiller en CRA aux propositions émanant de la Ligue en matière de désignations (1 ou 2 arbitres suivant les niveaux et le genre, avec indemnités correspondantes). Discussion autour de la réintégration d'un 2<sup>ème</sup> arbitre en R1F ou en R2M pour permettre aux CDA de faire de la formation.
  - Une révision de certaines distances entre la « commune de résidence de l'arbitre » et la « commune de la salle de compétition » devra être engagée pour tenir compte des révisions de distance faites par « Viamichelin » et il faudra trancher lors d'un prochain comité directeur au niveau du principe de remboursement des déplacements des arbitres entre l'itinéraire « le plus rapide » utilisé depuis longtemps par la Ligue et l'itinéraire conseillé par Michelin utilisé par la FFVB, l'application du 2<sup>ème</sup> choix nécessiterait une refonte complète de la grille des itinéraires, inchangée depuis longtemps.
- CRS seniors :

- Equipes de Nuillé (F) et Sucé (M) : ces équipes ont déclaré un forfait après avoir prévenu la Ligue, avec un minimum de 48 heures : les forfaits sportifs ont été entérinés, avec application de la pénalité financière, soit 140 € (art. 13 du RGSER). Peut-être prévoir un forfait minoré pour les équipes qui préviennent la Ligue au moins 48 heures avant (pour l'instant, même tarif que si l'on ne prévient pas, la seule charge financière supplémentaire étant les frais d'arbitrage).
- CRS jeunes :
  - Coupe des Pays de Loire : la commission a mis en place une formule avec l'accord des membres et comités présents (44, 53 et 85). Certes l'esprit Coupe n'est pas vraiment respecté dans la formule de cette année, mais la commission a statué et les désistements enregistrés ne sont pas acceptables. La CRS devra définir pour la prochaine saison un règlement plus en amont, avec présence des 5 comités départementaux, elle envisage de ne pas prendre en compte les équipes d'un comité qui ne serait pas présent lors de l'élaboration du calendrier de compétition.
  - En fin de cette saison, nous abordons la fin de l'Olympiade 2008/2012. Pour la prochaine, si nous voulons revoir et /ou faire évoluer nos championnats régionaux (jeunes et seniors), tous les projets, propositions devront parvenir à la ligue.
- CRT :
  - un peu en sommeil pour l'instant en l'absence de président; la prochaine réunion du 31 janvier devra trouver des solutions pour son fonctionnement, pour mettre en place rapidement les échéances de fin de saison.
  - Suite à la réunion des FAR, à la demande de la DTN et à l'abrogation très proche du Brevet d'Etat, le Grand Ouest pourrait se positionner sur une localisation à Nantes, pour accueillir les formations du nouveau Diplôme d'Etat (DE), défini en 4 UC, 700 H de formation en alternance sur 18 mois, valorisante pour un débouché professionnel. Le CTS prépare le dossier de communication pour info auprès des clubs.
  - Réflexion fédérale en cours sur les niveaux d'exigence de techniciens diplômés à inscrire sur les feuilles de match : cela irait vers un allègement des obligations suivant les niveaux des championnats.
  - Information à faire circuler : le 19 mars à Paris se déroulera une journée de Formation Professionnelle Continue (FPC) pour les entraîneurs fédéraux.
  - Obligation d'entraîneur en R1 : une inscription en formation ER2 vaut pour réponse aux obligations du niveau (à confirmer par courrier), une inscription en formation ER1 sera acceptée mais avec courrier d'avertissement que si l'année

suivante l'entraîneur ne s'inscrit pas en formation ER2, le club sera pénalisé. A revoir dans l'étude de nouveaux vœux « Ligue ».

- Ne pas pénaliser un club dont l'entraîneur souhaite s'inscrire en formation ER1 mais dont la formation est annulée faute de candidats suffisants, cependant essayer de proposer dans ce cas des formations interdépartementales. Si une formation est mise en place par 2 comités, les clubs qui doivent suivre cette formation auront obligation de se déplacer.
- Le stage d'animateur de clubs peut être organisé par les comités départementaux.
- Stage EF1 : la DTN demande à Michel Levi Di Leon d'organiser cette formation avec enregistrement/gestion des inscriptions : voir le principe de garantie fédérale et la mise en place éventuelle d'une contribution fédérale pour charges administratives, car cette organisation va inmanquablement occasionner des frais.
- CRSR :
  - Rappel : validations des différents états de contrôle pour le 31 janvier suivant les mises en conformité stipulées sur le PV du 30 novembre. Des mises à jour ont déjà été faites.
- Beach volley :
  - Mise à jour des référents départementaux faite Par Pascal Charaud.
  - Opération « Rêve de champion » : dates des tournois à définir par la ligue pour une qualification européenne. Il est souhaité que chaque comité s'investisse pour organiser les formations préliminaires et s'inscrivant dans le budget Ligue arrêté à cet effet (supports possibles : Anjou Beach Volley, SEC, ASPTT Laval...)
  - Réunion de la commission à prévoir rapidement

## **Manifestations**

- FESTYVOLLEY le 22 mai à Bonnetable (72)
  - l'organisation se met en place normalement,
  - quelques inquiétudes financières avec les partenaires (Conseil Général 72),
  - la campagne d'information aux clubs va être lancée très prochainement,
  - Les Ligues et Départements limitrophes n'ont pas répondu mais nous allons maintenant contacter les clubs de ces secteurs qui pourraient être intéressés.
  - Etude en cours, via le site Google, pour une inscription directe en ligne
  - Julien Chevalier travaille sur la mise en place d'un site Internet avec blog et différents liens.
  - Quelques idées émergent pour les parrainages et les équipes de démonstration

- Marc Bourdin a demandé de bien repasser l'info sur le règlement spécifique des poussins pour qu'il y ait uniformité de jeu ce jour là.
  - Jean-Luc Fourrier a découvert que l'appellation Festyvolley est reprise avec d'autres orthographes sur le territoire. Nous ne pouvons que nous en louer pour le développement du volley et ne pensons pas utile de déposer la marque.
  - Il est convenu que les finales régionales jeunes Benjamins/Minimes se dérouleront simultanément à Bonnétable, à l'heure de la pause sur 4 terrains et en extérieur.
  - Compte tenu des autres organisations qui vont s'enchaîner en Sarthe, une communication médias groupée pourrait être envisagée avec les Interpôles et Atlanvol.
- *En raison du festyvolley initialement prévu le 29 mai et avancé au 22 mai pour des raisons indépendantes de notre volonté, le CD Ligue du 21 mai est avancé au 14 mai.*
- INTERPOLES le 29 mai à Sablé
    - L'organisation se met en place.
    - La liste des inscrits est à confirmer + une équipe de Suisse.
    - Demandes de subventions à faire auprès des institutions (CG et MLDL).
- ATLANVOL
    - 2 candidatures spontanées hors Zone (Champagne et Haute Normandie), il faut arriver à 2x8 équipes.
    - Demande de subvention à faire rapidement.
    - Voir à mieux médiatiser l'évènement que l'an dernier et en concertation avec la ville de Sablé (voir E. Lecomte)
- LIGUE MONDIALE
    - Organisation du match France Cuba à Nantes le 11 juin 2011. Le bureau du 20 décembre s'est prononcé contre (Atlanvol à la même date, peu de bénévoles disponibles, clubs non contactés ou réticents, inquiétudes au plan financier, initiative tardive...).

## **Finances**

- L'absence (excusée) de Monique Brugier ne permet pas la visualisation habituelle de ses tableaux.

- Situation saine a priori, mais inquiétudes en raison des subventions de la Région se limitant à une participation de 30 % sur les dépenses effectives et justifiées.

### **Développement et emplois**

- Suite aux échanges de la CRS avec Daniel Murail, il est suggéré de commencer à travailler sur les formulations de championnat en vue de l'Olympiade 2012/2016.
- Emplois groupés : une recherche des besoins est à effectuer auprès des clubs et des comités, et voir ensuite avec D. Murail pour la faisabilité.
- Poste d'Assistante de Gestion : le bureau de ligue restreint propose de ne pas renouveler le contrat CAE de Gwenaëlle Ouairy, qui s'arrête normalement le 21 mars (contrat CAE de 6 mois). Recherche de solutions en cours auprès des clubs à partir du 1<sup>er</sup> février pour un contrat CDD de 4 mois à temps partiel (21H) courant du 23 mars au 22 juillet. Parallèlement, une réflexion doit être menée sur 4 hypothèses de remplacement du poste à compter du 21 août 2011 : soit un contrat de professionnalisation de 2 ans (type 2008-2010), dont le coût doit être calculé ; soit la création d'un CDI 21 H (voir possibilité de PMR) ; emploi CDI de 35 heures mutualisées (avec un autre Comité Régional ou ligue, ou CD VB) ; emploi CDI de 35 heures avec financement ligue et comités comprenant pour moitié le poste actuel d'assistant de gestion + interventions techniques, administratives ou de développement au profit des clubs). Mandat est donné au bureau de poursuivre les démarches.
- Il y a lieu également de rédiger des contrats pour les entraîneurs de CRE .
- La femme de ménage de la Ligue a changé, suite à un contrôle URSSAF en décembre. Il a été établi un contrat en bonne et due forme pour quelques heures par semaines pour Mme Megaoui.

*Fin de réunion à 13 heures*

---

**Ligue de Volley-Ball - [www.paysdeloire-volley.com](http://www.paysdeloire-volley.com)**

Maison des Sports - 44 rue Romain Rolland BP 90312 - 44103 Nantes Cedex 4

**Tél. : 02 40 43 44 64 - Fax : 02 40 43 41 33 - E-mail : [volley.pdl@wanadoo.fr](mailto:volley.pdl@wanadoo.fr)**



Indigo 0 825 80 95 95

www.casalsport.com